



Réunion du 04 mai 2006 tenue à ROQUEFORT LES PINS

La séance débute à 20 h 45.

Michel VASSALLO prend la parole pour annoncer que cette réunion se déroulera en 3 temps de façon à remercier dignement Romain BARTH dont c'est la dernière participation aux réunions du CDAM.

L'ordre du jour de cette réunion sera donc le suivant :

- rappel du calendrier des compétitions à venir
- remerciements à Romain BARTH autour d'un verre de champagne offert par Jean Pierre ESPIEU
- point sur les compétitions passées, préparation de l'AG et infos et questions diverses

◆ ◆ ◆

Appel des membres :

Présents : Mesdames ANGLADA, DEWARLIN COURT

Messieurs BEGUIN, CORNIGLION, ESPIEU, IONNIKOFF,
LONGETTI, SAVELLI, TOUSSAINT, VASSALLO

Excusés : Madame SAVELLI

Messieurs PERRET, RISSO, TACAILLE

Absents : Monsieur BOURGUIGNON

Invité : Romain BARTH

Clubs représentés :

O. ANTIBES JLP - IBM LA GAUDE - LA SEMEUSE NICE - SC MOUANS-SARTOUX - NICE CPC - AS VENCE TT - ES VILLENEUVE-LOUBET -

◆ ◆ ◆

Approbation du CR du 06 avril 2006 : voté à l'unanimité

◆ ◆ ◆

Calendrier des compétitions :

- Challenge Féminin :

samedi 13 mai 2006

🏊 *gymnase Descazes à ROQUEBRUNE CAP MARTIN*

🏊 *Juges arbitres Nikita IONNIKOFF – Olivier PERRET*

- Championnat par équipe :

- **finale** : dimanche 14 mai 2006

🏊 *salle Raoul Dufy à NICE*

🏊 *Juge arbitre Oleg IONNIKOFF*

- Championnat Corporatif par équipes

- **½ finale:** samedi 20 mai 2006
et finale

🏊 *gymnase Jean Granelle à VILLENEUVE LOUBET*

🏊 *Juge arbitre Michel VASSALLO*

- Critérium Fédéral Départemental :

- **finale** : dimanche 21 mai 2006 : Finales par catégorie **Seniors**

🏊 *gymnase Descazes à ROQUEBRUNE CAP MARTIN*

🏊 *Juges-arbitres Christophe CORNIGLION et Nikita IONNIKOFF assistés de Joëlle ANGLADA*

- Tournoi Jeunes :

- **3^{ème} tour** : dimanche 25 mai 2006 pointage 8 h 30 – début 9 h 00

🏊 *gymnase Descazes à ROQUEBRUNE CAP MARTIN*

🏊 *Juge arbitre Nikita IONNIKOFF assisté de Joëlle ANGLADA*



Ce point rappelé, il est fait un petit intermède d'une heure et demie pour remercier Romain BARTH, Agent de Développement du CDAM, pour son œuvre au sein du Comité Directeur du Tennis de Table et pour son excellent travail, et dont le contrat a été interrompu le 31 mars dernier après 30 mois d'activité.

Jean Pierre ESPIEU, qui gérait le poste d'ADT, prend d'abord la parole pour expliquer la venue de Romain au sein du CDAM, mais aussi pour exprimer au nom des membres du Comité :

- son regret de n'avoir su préserver financièrement le poste et n'avoir pas pu garder Romain,
- mais aussi d'avoir fait que ce licenciement économique se passe au mieux des intérêts de chacun.

Michel VASSALLO prend alors la parole et surtout remet à Romain BARTH, très ému, une « assiette » en souvenir de son passage dans notre Comité. Souhaitons lui bonne chance pour sa vie professionnelle future. Ce après quoi Jean Pierre ESPIEU invite les participants à boire un verre de champagne.



Cet intermède terminé on reprend le cours de la réunion vers 22 h 20.

Point sur les compétitions :

- Interclubs Départementaux du 1^{er} mai 2006

- Une équipe de moins que l'an dernier (29)
- De moins en moins d'équipes depuis 2 ou 3 ans
- Bonne organisation comme d'habitude du club de MOUANS SARTOUX
- Bonne organisation des Juges arbitres

A noter cette année l'installation d'un podium pour la remise des récompenses qui s'est faite dans la salle et non pas face à la buvette comme chaque année.

- Critérium Départemental Féminin par équipes : finale du 1^{er} mai 2006

- 7 équipes représentaient 5 clubs (*TRINITE SPORTS, STELLA SPORTS, VALLAURIS, LA SEMEUSE et MOUANS SARTOUX*)
- Vainqueur l'Equipe de TRINITE SPORTS.
- Bonne organisation du Juge Arbitre principal qui a fait en sorte que tous les matchs se déroulent devant les gradins.
- Là aussi remise des récompenses sur le podium.

- Championnat par équipes

- Les 14 journées sont terminées.
- Les invitations pour les finales du 14 mai prochain ont été envoyées en même temps que le CR d'avril.
- Le Juge arbitre sera Oleg IONNIKOFF.

Nikita IONNIKOFF en profite pour annoncer les quelques changements qui se feront à la rentrée de septembre et qui ont été approuvés en AG de la FFTT de janvier dernier :

- Remise à zéro des brûlages à mi-championnat mais un joueur est brûlé à la **deuxième journée**
- Pour les équipes qui jouent à 6 - qui n'est plus le cas pour le 06, mais peut servir d'information - les 2 meilleurs joueurs seront obligatoirement placés en « A » et le plus faible joueur place en « B »
- Les dates de mutations ordinaires : **du 22 mai au 13 juin 2006.**

S'adresser à Nikita IONNIKOFF au 06.21.14.89.22. ou nikita.ionni@wanadoo.fr
Les imprimés et les tarifs sont imprimables sur le site de la FFTT.

Nikita IONNIKOFF aborde maintenant la nouvelle formule du Critérium Fédéral, en l'absence de Pierre RISSO :

➤ 6 tournois regroupant :

↳ 9 tableaux en Messieurs :

- 64 joueurs dans le groupe « Elite » de N1 Seniors (+ de 21 ans)
- 48 joueurs pour les moins de 21 ans (nés en 1986, 1987 et 1988)
- 48 joueurs en juniors 2 (nés en 1989 et 1990)

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : Chemin de Valbois, 06330 ROQUEFORT LES PINS

Tél : 04.93.77.16.52 – Fax : 04.93.77.16.53.

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

- 48 joueurs en juniors 1 (nés en 1991)
- 48 joueurs en cadets 2 (nés en 1992)
- 48 joueurs en cadets 1 (nés en 1993)
- 48 joueurs en minimes 2 (nés en 1994)
- 32 joueurs en minimes 1 (nés en 1995)
- 48 joueurs en benjamins (nés en 1996)

↳ 9 tableaux en Dames :

Pour les dames ce sont les mêmes catégories, seul le cota de joueuses est différent.

Il y aura une Nationale 2 découpée en 4 territoires. *(Les cotas de joueurs et les catégories ne sont pas encore définis).*

- Championnat Corporatif par équipes

- En poule A toutes les rencontres ont été faites par rapport aux dates limites
- En poule B toutes les rencontres ont été faites par rapport aux dates limites

CR des Commissions :

- Commission Clubs

RAPPEL : Au dernier match de la PRO B le mardi 30 mai, la Commission procédera au tirage au sort de la tombola.

Gérard LONGETTI, Président de la Commission, demande à la Secrétaire Générale de préparer un diplôme pour le « Challenge du meilleur club formateur ».

Pour le moment les calculs ne sont pas terminés car il reste encore quelques compétitions dont il faut tenir compte. Il est proposé que le tableau de calcul soit inséré dans le rapport d'activités de l'AG afin que les clubs se positionnent entre eux.

Accord des membres du CDAM.

A envoyer à la Secrétaire Générale dans les mêmes conditions que les autres rapports.

- Commission Financière

Il est fait à nouveau un point sur la trésorerie du Comité par Christophe CORNIGLION. Toutes les indemnités de départ de Romain BARTH (salaires et charges) seront payées avant toute autre dette, certaines charges pouvant être échelonnées.

• **Dette envers la Ligue**

A fin juin, pour la saison 2004 / 2005, le CDAM devait 19.555,05 € à la Ligue

- un chèque de 2.555,05 € a été envoyé début octobre
- un chèque de 4.000,00 € a été envoyé fin octobre
- un chèque de 6.000,00 € a été envoyé fin décembre

↳ *il reste donc 7.000 € à payer sur la saison 2004 / 2005*

1^{ère} facture pour la saison 2005 / 2006 de 34.554 €, qui seront répartis en 3 versements de 11.500 €

- un chèque de 11.500 € a été envoyé fin novembre
- un chèque de 11.500 € a été envoyé début janvier
- un chèque de 4.000 € a été envoyé courant février

↳ il reste donc 7.554 € à payer

• **Dette des clubs**

- ANTIBES a payé la totalité de sa dette
- TRINITE SPORTS a payé la totalité de sa dette
- MPT ROQUEFORT LES PINS a payé la totalité de sa dette

- ASPTT / SC GRASSE a réglé sa première facture de licences 2005/2006 puis plus rien.

- CJ BAR SUR LOUP n'a toujours rien réglé

Michel VASSALLO fait à nouveau un point sur les clubs qui n'ont toujours rien versé par rapport au tableau donné dans le CR d'avril. Il va à nouveau les relancer.

Restent :

↳ 2.500,00 € de recettes à venir

↳ 5 075,97 € des clubs à rentrer (voir détail ci dessous)

La dette des clubs se monte **au 17 mai 2006** à :

CLUBS	DEBITEURS	CREDITEURS
GAZELEC NICE	64,30 €	
TRINITE SPORTS	9,28 €	
IBM FRANCE LA GAUDE		
OS MONACO		434,75 €
O.ANTIBES J.L.P		
LA SEMEUSE NICE		26,00 €
C.C.C.F. NICE	385,30 €	
A.S.T.T. VALLAURIS	1 063,60 €	
LE TENNIS DE TABLE DE MANDELIEU		102,50 €
G.S.E.M. T.T. NICE		54,93 €
M.P.T. ROQUEFORT LES PINS		
E.S. VILLENEUVE-LOUBET	4,80 €	
E.S. LE CANNET-ROCHEVILLE	746,50 €	
C.P.C. COTE D'AZUR	20,85 €	
S.C. MOUANS-SARTOUX T.T.		9,00 €
A.O. TOURRETTES LEVENS	372,14 €	
C.A.S. EAUX NICE	119,83 €	
A.S. VENCE T.T.	176,00 €	
STELLA MENTON ROQUEBRUNE	15,00 €	
A.S. BROCOISE	104,77 €	
C.J. BAR SUR LOUP	261,05 €	
PING CLUB DE CAP D'AIL		1,03 €
A.S.P.T.T. SMASH CLUB DE GRASSE	1 677,51 €	
TENNIS DE TABLE C.T.T. BEAULIEU	50,64 €	
DUC NICE TENNIS DE TABLE	4,40 €	
TOTAL ---->	5 075,97 €	628,21 €

Le problème de paiement des clubs et la façon de faire rentrer l'argent dans les caisses du Comité sera remis à l'ordre du jour de la réunion de juin, préparatoire à l'AG.

La Commission se réunira le 22 mai 2006 à ROQUEFORT LES PINS pour :

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : Chemin de Valbois, 06330 ROQUEFORT LES PINS

Tél : 04.93.77.16.52 – Fax : 04.93.77.16.53.

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

- établir le dossier CNDS,
- faire le point sur la fin de saison,
- préparer le budget prévisionnel à présenter à l'AG
- revoir la présentation des comptes de trésorerie.

Etait présent à cette réunion, Bernard GROSSO qui est un des vérificateurs aux comptes du CDAM. Il demande au Trésorier Général de lui fixer une date de réunion parce qu'il veut pointer chaque facture, chaque pièce comptable et tout émarger avant de remettre son rapport.

Il rappelle au Comité qu'en début de saison il avait annoncé qu'en décembre il commencerait à vérifier et pointer les documents pour prendre de l'avance sur la préparation de dernière minute de l'AG, mais qu'il n'a pas été possible de trouver une date commune entre lui et le Trésorier.

Christophe CORNIGLION, Trésorier Général, lui répond que maintes fois il lui a téléphoné pour réunir un soir les 2 vérificateurs aux comptes mais que M. GROSSO soit n'était pas disponible aux dates proposées soit n'a pas daigné répondre.

Bernard GROSSO insiste sur le fait que s'ils ne trouvent pas une date commune à tous les 3 le rapport des vérificateurs aux comptes ne sera pas validé pour l'AG.

Christophe CORNIGLION répond que dès le lendemain il va envoyer un mail aux 2 vérificateurs aux comptes - avec copie aux membres du CDAM - pour les informer de ses disponibilités.

Infos et questions diverses :



Michel VASSALLO informe le Comité :

- qu'il n'y aura pas de représentation du Tennis de Table à la fête du MIN les 13 et 14 mai prochain faute de moyens financiers pour payer un BE prestataire.
- que l'on abandonne pour cette année la caravane du sport faute de moyens financiers, car cette prestation était incluse l'année précédente dans le salaire de Romain sans autres frais pour le CDAM.
- qu'il a reçu aujourd'hui même par mail le dossier du CNDS (*ancien FNDS*) qui est à retourner au plus tard pour le 29 mai 2006. L'enveloppe financière sera sensiblement la même que l'année dernière.

Attention cette année impératif : **noter le n° de SIRET du club ou association + joindre un RIB** si on veut que les dossiers soient pris en compte.

Tous les renseignements seront adressés dans les prochains jours par mail par la Secrétaire Générale.



Tournois :

- *Tournoi de la Ville de NICE* : les 26 / 27 et 28 mai 2006 salle Raoul Dufy à NICE
- *Tournoi de la Semeuse* : les 17 et 18 juin 2006 salle Raoul Dufy à NICE



Préparation de l'Assemblée Générale du 10 juin 2006 :

L'Assemblée Générale aura lieu au Château de MOUANS SARTOUX.

- François SAVELLI se charge de fournir au plus tôt le menu du repas afin que les convocations soient préparées.
- Les convocations des personnalités partiront les premières, elles ne nécessitent pas l'envoi du menu. Le listing est prêt, il reste juste à Michel VASSALLO à y rajouter éventuellement des noms.
- L'appel à candidatures pour les 4 postes à pourvoir va partir par mail aux Présidents de Clubs d'ici la fin du week end. Les candidatures doivent être adressées au Président du CDAM avant le **20 mai 2006**.

La Secrétaire Générale signale qu'elle a des problèmes de connexion internet et qu'elle fera ce que qu'elle peut pour être dans les temps.

- Les convocations aux clubs et aux membres du CDAM partiront la semaine du 15 mai 2006.
- Les questions diverses devront parvenir par écrit au Président du CDAM au plus tard pour le **24 mai 2006**.
- Christophe CORNIGLION et Joëlle ANGLADA se chargent comme d'habitude de récupérer tous les documents nécessaires pour l'établissement du rapport d'activités. A envoyer à la Secrétaire Générale pour le **lundi 29 mai au plus tard**.

Merci de ne pas attendre le dernier moment pour le faire.

Pas de présentation particulière à avoir, la Secrétaire Générale et le Trésorier Général harmoniseront les rapports et CR juste avant la remise en reproduction.



La séance est levée à 23 h 30.

La prochaine réunion **réservée aux seuls membres du CDAM** se tiendra :

**LE MARDI 06 JUIN 2006 A 20 H 30
A ROQUEFORT LES PINS**

Elle ne sera consacrée qu'à l'Assemblée Générale.

Le Président

La Secrétaire Générale

Michel VASSALLO

Joëlle ANGLADA

ANNEXES : 1 - annuaire internet
2 - feuille de présence